Pôle Citoyenneté et Cohésion sociale Direction Enfance Famille Maison du Département de l'Ouest Orléanais 44, Rue de Châteaudun 45130 Meung-sur-Loire

XXXXXX

Réf: Dossier Familial NXXXXX Contact: XXXXX (02.18.21.29.79) Objet: Allocations temporaires -Décision du 14/04/2021

Meung-sur-loire, le 22 avril 2021

Madame,

NOTIFICATION POUR LE VERSEMENT D'ALLOCATIONS TEMPORAIRES

➤ Par ordre de paiement payable auprès de la S.I.P. Orléans Sud - 9 avenue du Président John Kennedy - 45000 ORLEANS pour la période du 01/04/2021 au 30/04/2021 :

Aide	Montant à verser	N° d'ordre de paiement			
Allocations Temporaires	138,00 €	AT/21/O/147			

L'aide sera versée en espèces sur présentation : de la présente notification originale, de l'ordre de paiement original et d'une pièce d'identité du bénéficiaire de l'aide.

Pour le Président et par délégation,

Sylvie VAILLANT Responsable du service Accueil et Accompagnement

Thierry LASCOU

onsable du Service Dématérialis et Modernisation

Ministère ou C.S.: Conseil Départemental du loiret Pôle Citoyenneté et Cohésion Sociale

ORDRE DE PAIEMENT

Ordonnateur : MDD - de l'Ouest Orléanais

Service : Département :

Attention. – La validité de cet ordre de paiement est limitée. En cas de retard apporté à son encaissement par le créancier, ce dernier court le risque de se voir opposer la prescription à l'expiration du délai de déchéance prévu par la loi 68-1250 du 31/12/1968 (validité limitée au 31/12 de la 4ème année suivant celle d'émission).

Exercice 2021

		REF. DU MANDATEMENT – OBJET DE LA DEPENSES – PIECES JUSTIFICATIVES							RETENUES ET OPPOSITIONS		
NOM ET ADRESSE DU CREANCIER COMPTE À CREDITER	SOMME NETTE REVENANT AU CREANCIER	ANNEE D'ORIG.	DATE D"EMISSION	N° DU BORDEREAU	N° DU MANDAT	N° du Chèque ou de l'Ordre de Paiement	COMP. ECON.NAT. COMP. INVESTIS.	IMPUTATION	SOMME MANDATEE	RETEN.CODE DES	MONTANT
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
xxxxxx	138,00€	Décision	du 14/04/2021 Omptable du Loir			ementale		vice Démater traisation LASCOU	alisation 138,00 € REFERENCES DES OPPOSITION	5	
	Pour acquit de la somme	e de Arrête le présent mandat à la somme figurant à l				ndat à la somme figurant à la d	colonne 10 :	TOTAL			
	A , le			138,00 €			des retenues et oppositions				
Timbre « Vu bon à payer »								NET à Payer			

Pour le Président et par délégation

Sylvie VAILLANT Responsable du service Accueil et Accompagnement